

CP - La Ville lance une expérimentation de voie à sens unique sur le chemin de Sainte-Croix

La Ville de Colmar lancera à partir du lundi 15 janvier 2024 une expérimentation de voie à sens unique sur le chemin de Sainte-Croix, dans le quartier des Maraîchers.

Cette expérimentation répond aux préoccupations marquées des habitants du quartier des Maraîchers concernant la vitesse excessive et le trafic croissant sur le chemin de Sainte-Croix. Elle vise à garantir des conditions de déplacement satisfaisantes pour tous, préserver la qualité de vie et la tranquillité dans la rue et dans le quartier et favoriser une mobilité sécurisée.

Ainsi, pour la durée de l'expérimentation, la circulation se fera en sens unique dans le sens ouest/est sur le périmètre délimité entre le chemin de la Speck en direction de la rue Michelet. Un contre sens pour les cyclistes restera autorisé.

Afin de bénéficier des retours des usagers, une concertation publique est mise en œuvre sur le site Internet colmar.fr. Un questionnaire en ligne permet aux riverains du quartier, aux habitants et aux utilisateurs de cette voie de contribuer aux choix de la collectivité afin de trouver collectivement des solutions.

COMMENT PARTICIPER ?

- Je me rends sur le site **colmar.fr/sainte-croix**.
- Je réponds aux trois questions du formulaire.
- Je clique sur "envoyer" pour valider ma participation.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr